

Revue de presse du journal *Le Devoir* à la fin de la grève de l'amiante

La note dominante, quand la grève de l'amiante a pris fin, ce fut un soulagement profond, aussi bien dans le public que chez les mineurs. Les journaux reflètent cet état d'esprit. Ils expriment unanimement leur joie que ce cauchemar de quatre mois et demi soit maintenant terminé.

Certains en restent là; d'autres jugent l'ensemble de la grève — généralement sans excès de sympathie —, ou l'arrangement qui l'a terminée.

Les plus sévères sont probablement le MONTREAL DAILY STAR et le petit QUEBEC CHRONICLE-TELEGRAPH.

Le premier en est encore à se demander pourquoi la grève a éclaté. Il écarte d'emblée les raisons fournies par le syndicat. Et quand , il ne reste plus rien, il continue:

Tout ceci laisse voir que la masse des syndiqués doit avoir quelques questions à poser à ses chefs. Les chefs ont répété que toute l'affaire avait échappé à leur direction, que la grève fut décidée par suite de l'insistance unanime de la troupe et contre les conseils des chefs. D'autres, observateurs impartiaux, estiment que l'insistance des ouvriers ne se produisit qu'après qu'ils eurent été influencés par les discours des chefs.

Ne pas oublier, toutefois, que la grève dura quatre mois et demi, autant dire sans piquetage et sans *scabs* parmi les syndiqués.

Le *Star* croit qu'on aurait pu en venir à la conclusion de vendredi dernier sans gaspiller autant d'efforts. Bien entendu, il ne place aucun blâme sur le dos des compagnies.

Tout le monde a perdu

Pour le *Chronicle*,

Comme il arrive toujours dans les guerres de toutes espèces, aucun côté n'a gagné, de loin, ce qu'il a perdu au cours de la lutte. À la longue, en fait, il semble que ce soient les ouvriers qui ont perdu le plus.

Toutes les fautes sont du même côté. La Johns-Manville est une compagnie de philanthropes.

La grève fut provoquée et prolongée par le Syndicat, d'un côté pour établir sa force non seulement en face de la Compagnie mais aussi avec le gouvernement provincial; et d'un autre côté pour impressionner ses membres en montrant qu'il pouvait gagner jusqu'à ses réclamations les plus rigoureuses.

La grève aurait donc eu un aspect politique, et elle aurait été une guerre de prestige. Si les ex-grévistes lisent le *Chronicle*, ils seront bien étonnés de l'apprendre...

Le rôle de l'Église

M. Louis-Philippe Roy, rédacteur en chef à l'ACTION CATHOLIQUE, exprime sa joie de voir le conflit terminé. Il refuse d'établir immédiatement les responsabilités. Mais il remarque en premier lieu « l'heureuse et charitable intervention de l'Église » :

Tout d'abord, notons que nos évêques ont agi en bons Samaritains à l'égard des familles des grévistes. Ils n'avaient pas à se prononcer sur la grève elle-même, à prendre parti dans ce conflit. À cause de la longueur inusitée des négociations en cours et du chômage forcé, ils se portèrent cependant au secours de ceux et de celles qui avaient faim.

Il est clair en effet que l'intervention de l'Église s'est accomplie d'abord sur le plan de la charité. Notons cependant que cette charité même a permis à la grève de durer, et a empêché, à un moment donné, les syndicats de devoir capituler sans condition. Et la formule énergique de Mgr Charbonneau sur « la conspiration » dont la classe ouvrière est victime dans cette province dépassait assurément de beaucoup le simple geste d'aumône.

L'Action catholique conclut fort justement en faveur du syndicalisme :

N'oubliez pas, n'oubliez jamais que le syndicalisme demeure au dessus de ces contingences. On peut sincèrement discuter l'opportunité de tel et tel gestes posés par des syndiqués en certaines circonstances, mais la nécessité du syndicalisme catholique demeure plus impérieuse que jamais. Nier ou ignorer cette vérité serait courir aveuglément au-devant du désordre social. Il faut que, d'accord avec l'Église, le monde patronal, le monde ouvrier et l'État admettent que la formule syndicale chez l'employeur et chez l'employé est la seule capable d'assurer de bonnes relations entre le capital et le travail. Appliquons-nous donc tous à favoriser cette formule, à la pousser même jusqu'à son perfectionnement ultime: le corporatisme.

Pas de représailles !

La GAZETTE résume les conditions de l'accord.

On espère, commente-t-elle, que la production sera maintenant reprise sans représailles de part et d'autre, que la rancoeur et l'animosité causées par la longue grève disparaîtront rapidement pour permettre aux deux parties de mettre fin à leurs divergences actuelles grâce à une discussion rationnelle.

Au dernières nouvelles, des inquiétudes recommençaient à s'exprimer, touchant les représailles possibles de la Johns-Manville.

Crise conjurée

Le SOLEIL, de Québec, écrit avec un certain enthousiasme :

Contrairement à ce que l'on redoutait, patrons et mineurs se sont montrés raisonnables devant l'intervention de l'autorité la plus respectable qui soit en cette province, celle d'un membre éminent de l'épiscopat, Son Excellence l'Archevêque de Québec. Toutes les résistances ont cédé. S'il a fallu quelque temps pour obtenir cet heureux résultat, c'est que le problème s'était aggravé à la suite d'incidents regrettés et d'interventions judiciaires. L'ordre et la paix rétablis par la fin des hostilités, il y a lieu d'espérer que la clémence des tribunaux contribuera sagement à apaiser toute rancoeur entre les parties en cause. Le syndicat des mineurs catholiques et nationaux a conjuré la crise la plus compliquée qu'il ait rencontrée depuis sa fondation.

Content

Dans le DROIT, M. Camille L'Heureux constate laconiquement, dans une note « au jour le jour » :

La grève d'Asbestosest enfin réglée. Les mineurs de cette localité se réjouissent. Le public aussi est content.

Atteinte au prestige de M. Duplessis

Le TORONTO DAILY STAR pousse, comme les autres, un soupir de soulagement. Il résume :

Des scènes de désordre marquèrent le conflit, et la police provinciale agit avec sévérité lorsqu'elle mit fin aux violences. L'attitude du premier ministre Duplessis indisposa les autorités ecclésiastiques aussi bien que les chefs ouvriers et causa beaucoup d'amertume sociale. Le déclin du prestige personnel de M. Duplessis fut un facteur dans le succès du premier ministre Saint-Laurent à l'élection fédérale.

L'arrangement actuel n'a rien de permanent. Mais, des deux côtés l'on paraît raisonnable, et le public espérera que les décisions du conseil d'arbitrage seront acceptables et changeront cette trêve industrielle en une paix permanente et amicale.

Qui, pourquoi et comment ?

Sans se compromettre, la PATRIE constate que :

La grève de l'amiante a été la plus longue, jusqu'ici dans l'histoire des relations industrielles dans notre province et ceux qui l'ont provoquée et qui l'ont prolongée doivent maintenant en faire le bilan et en tirer les leçons. Ils doivent particulièrement se demander si la durée n'en aurait pas pu être abrégée grâce à un esprit de conciliation plus vigilant et plus prompt à saisir les occasions favorables. Puisque la grève n'a pas tout réglé et qu'il reste nombre de problèmes à résoudre par des négociations que la grève elle-même interdisait, il est nécessaire, pour l'édification de tous les groupements ouvriers dans notre province, de montrer le pour et le contre d'un conflit industriel de cette envergure.

Sauf erreur, le CANADA a gardé ses réflexions pour lui-même. L'élection fédérale est terminée . . .

Ne détruisez pas le syndicalisme

Le commentaire le plus inattendue est probablement celui de M. Roger Duhamel dans MONTRÉAL-MATIN. Sans doute, comme il fallait le prévoir, le journaliste duplessiste déplore l'attitude de certains chefs ouvriers et exalte la législation industrielle du Québec.

Cependant, il écrit :

En, premier lieu, le syndicalisme existe pour de bon et il serait à la fois inutile et malheureux de tenter de le détruire; on n'y parviendrait pas et au surplus on risquerait de déclencher une lutte des classes extrêmement nuisible au prestige et au bien-être de la province. Cette vérité d'évidence, il est indispensable que les capitalistes récalcitrants, s'il s'en trouve encore en 1949, en soient profondément imprégnés. Ils ne gagneront rien, ils risquent de tout perdre, à vouloir obtenir, par la force ou par la ruse, des avantages excessifs que l'opinion publique actuelle ne tolérera pas. Les ouvriers ont pris conscience de leur puissance collective; mieux vaut donc s'efforcer d'en arriver à une honnête collaboration, plutôt que d'entretenir des rancoeurs dont personne ne tirera avantage.

Souhaitons que la leçon porte en haut lieu.

M. Duhamel conclut en philosophe :

Il importe au premier point que les intéressés oublient la péripéties de cette lutte pour ne songer qu'à l'avenir, à un avenir où chacun s'efforcera de comprendre le point de vue de l'autre, sans toujours s'imaginer que l'autre est un ennemi en puissance. C'est ainsi seulement que régnera dans cette province l'ordre fondé sur la justice. « Il faut toujours chercher à rendre justice avant que d'exercer la charité », disait jadis Malebranche. Le conseil n'est pas désuet.

Ce devrait, en effet, être la morale de ce long et pénible conflit.

Source : « Revue de presse. Enfin la grève de l'amiante est terminée ! », *Le Devoir*, 7 juillet 1949, p. 4.